

Kan Ar Mor : « La crise a accéléré les initiatives »

Implantée dans le Finistère, l'association Kan Ar Mor, qui accompagne des adultes en situation de handicap et des personnes âgées, tire des enseignements de la crise du Covid-19.

Créée en 1968, l'association Kan Ar Mor siège à Douarnenez. Spécialisée dans le secteur médico-social, elle accueille des adultes en situation de handicap et des personnes âgées. Elle gère 29 établissements et services dans le Finistère. 1 000 personnes sont accompagnées quotidiennement et 500 professionnels en CDI y travaillent. Elle consolide un budget annuel de 35 millions d'euros. Entretien avec Sébastien Maillard, directeur général de l'association Kan Ar Mor et André Gueguen, président.



Sébastien Maillard, directeur général et André Gueguen, président de l'association Kan Ar Mor.

Quels enseignements tirez-vous de la crise sanitaire du Covid-19 ?

La crise sanitaire a bousculé nos fonctionnements. Lors du premier confinement, les travaux avec les usagers, les familles et les professionnels ont été mis entre parenthèses. Néanmoins, elle a accéléré les initiatives, comme l'accès au numérique, où les usagers ont pu échanger avec leurs familles. Des animations ont été mises en place dans les établissements, dont la création d'un journal et d'un compte Facebook en interne.

En février, un nouveau projet associatif qui court jusqu'en 2025 a été approuvé. Quel est l'objectif ?

On est dans une démarche participative et inclusive où tous les acteurs s'associent à la réflexion de l'association et à ses ambitions. On a mis en place des groupes de travail en sollicitant les usagers. On leur a demandé de réfléchir aux projets qu'ils aimeraient voir naître via différents supports (film, exposition photo etc.). Un comité de réflexion éthique se constitue aussi pour interroger nos pratiques.

Aujourd'hui, quels besoins identifiez-vous sur le territoire ?

Sur le Finistère, 150 jeunes adultes sont en situation d'amendement Creton, c'est-à-dire toujours en institut médico-éducatif car ils ne trouvent pas de place conforme à leur orientation. C'est dramatique pour eux mais aussi pour ceux qui attendent d'intégrer un IME. Certains jeunes ont un potentiel mais qui ne répond pas forcément aux contraintes de travail. Notre mission est de faciliter leur insertion professionnelle. Le temps d'accompagnement pose question. Un jeune en ESAT bénéficie d'un mois de stage. Cela ne suffit pas. Il faut imaginer avec les pouvoirs publics un autre dispositif.

Bien plus qu'une association, Kan Ar Mor est une entreprise sociale.

On est un acteur du territoire. L'association investit 2 millions d'euros chaque année dans des travaux. On a une responsabilité sociétale et environnementale. Dans nos activités de restauration, on limite le plastique et favorise le local. À titre d'exemple, notre cidrerie à Tromelin passera bientôt en bio. Depuis plusieurs années, nos espaces verts excluent les produits phytosanitaires.

Pour appliquer ce projet associatif, il faut néanmoins un personnel formé, motivé et correctement rémunéré...

Si demain on n'arrive pas à attirer des

professionnels motivés et formés, à terme, c'est un risque pour l'accompagnement des usagers et les structures elles-mêmes. Depuis plusieurs mois, Kan Ar Mor est dans un collectif, qui rassemble des associations gestionnaires et trois organisations syndicales (CGT, Sud et CFDT). Il alerte sur le secteur médico-social qui semble parfois oublié par rapport au secteur hospitalier, alors qu'il représente près de 10 000 emplois dans le Finistère. Aujourd'hui, nos métiers sont reconnus, mais pas totalement financés par les pouvoirs publics ce qui crée des inégalités de traitement.

Recueilli par Timothy GAINOUX.

L'avenir des Petites villes de demain

Dix des trente villes retenues pour les aides « Petites villes de demain » ont signé des conventions.



La commune de Faou fait partie des 30 communes du Finistère soutenues par le dispositif de l'État, Petites villes de demain.

Dix des trente villes de moins de 20 000 habitants retenues par l'État, pour son dispositif d'aides « Petites villes de demain » ont signé, jeudi 18 mars 2021, les conventions qui fixent les moyens et les calendriers des projets respectifs. Autour de la table, il y avait l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dont le préfet en est le délégué territorial. À travers le programme « Petites villes de demain », l'État et ses partenaires (Conseil régional de Bretagne, Banque des territoires, ANAH, ADEME, etc.) doivent soutenir et faciliter les dynamiques enclenchées par les

communes. Des aides qui passent notamment par le soutien en ingénierie, en particulier par le renforcement des équipes (embauches de chefs de chef de projets), ainsi que des financements sur des mesures ciblées. Morlaix a, elle, signé une convention dans le cadre du dispositif « Action cœur de ville », destiné à « conforter le rôle de moteur » des villes de plus de 20 000 habitants. Les opérations de revitalisation porteront notamment sur l'aménagement du secteur de la gare, avec un programme résidentiel et un programme commerce et services.

Une antenne-relais Locronan

L'installation d'un pylône de téléphonie à Locronan est contestée devant le tribunal administratif.

Ceci est la suite d'un long feuilleton judiciaire. Par un arrêté du 13 février 2019 le maire de la commune de Locronan avait refusé de s'opposer à l'installation du pylône de téléphonie. Il avait cependant retiré cette décision de non-opposition le 29 avril 2019 suite à la pression de riverains.

Par la suite, le conseil municipal a manifesté son opposition au projet. La requête de la société Orange contre cette délibération ne saurait être retenue pour le rapporteur public. En effet le conseil a énoncé une position politique, insusceptible de recours.

Orange contestait également le retrait de la décision de non-opposition. Sur ce point, le rapporteur public donne raison à Orange car la loi Elan empêche le retrait de telles décisions de non-opposition à l'implantation d'antennes de radiotéléphonie.

Le cœur de l'affaire réside dans la requête présentée par un collectif de riverains (Collectif Antenne Protection Lokorn) qui souhaite l'annulation du refus d'opposition du maire du 13 février 2019. Parmi ces nombreux requérants, le rapporteur public ne retient que l'intérêt à agir d'un seul qui « a une maison située à 350 m du projet avec vue sur le pylône qui entraînerait une nuisance visuelle et

une perte de la valeur vénale de sa propriété »

Il propose l'annulation de l'arrêté car le bourg de Locronan est « un site remarquable, bénéficiant du label de cité de caractère, l'édification d'un pylône de 40 m d'une hauteur comparable à l'église gothique du village peut altérer la vue ».

Présent à l'audience, un des requérants insiste sur le fait que « l'ensemble des requérants réside toute l'année à Locronan. Le projet, par son ampleur est visible de l'ensemble de la commune, donc tous les requérants seront affectés dans leur quotidien. En tant que riverains du site remarquable de Locronan, nous sommes les garants de la préservation de cet environnement ».

L'avocat de la Société Orange souligne que le riverain présent à l'audience n'a pas d'intérêt à agir car il « réside dans un moulin qui n'a pas vue sur le projet ». Il insiste sur le fait que « le projet en cause est situé à plus d'1 km du bourg, des photos prises à proximité attestent du caractère non homogène du paysage » et relève l'existence d'un pylône sur le site classé.

L'affaire a été mise en délibéré, le jugement interviendra sous un mois.

Finistère en bref

Le Théâtre de Cornouaille de Quimper occupé



Début de l'occupation du Théâtre de Cornouaille, la scène nationale de Quimper par des artistes et intermittents du spectacle, ce vendredi 19 mars 2021.

Une dizaine d'artistes du Finistère sud ont commencé l'occupation du Théâtre de Cornouaille, la scène nationale de Quimper, hier après-midi. Parmi eux, la DJ Wonderbraz, l'artiste El Maout, mais aussi des représentants de la CGT Spectacles et de la Fédé Breizh, la fédération des arts de rue en Bretagne. Solidaires des autres occupations de théâtre

partout en France, lancées à l'Odéon, à Paris, ils revendiquent le fait de pouvoir vivre de leurs métiers alors que pour la plupart, « 2021, c'est mort ! » dit Erwan Volant, musicien. L'occupation s'est faite dans le calme. Ce samedi, le monde de la culture et ses soutiens manifesteront devant le Théâtre de Cornouaille de Quimper, à 11 h.

Un plan de relance « Nautisme pour tous »

En l'absence de séjours scolaires et dans un contexte d'activité contraint, « le conseil départemental du Finistère et Finistère 360° se mobilisent pour accompagner les centres de classes de mer et les accueils collectifs de mineurs » fait savoir le Département. Depuis le 1er février 2021, les sorties scolaires avec hébergement sur le territoire national sont en effet suspendues sur directive de l'Éducation Nationale. Par ailleurs les séjours en accueils collectifs de mineurs (à l'exception des accueils de loisirs périscolaires) sont également proscrits par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports. Le Département « afin d'accompagner les hébergements collectifs finistériens et relancer une dynamique d'activités, a initié un dispositif au titre des accueils dérogatoires accordés pour les publics des solidarités départementales : aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap. »



Dans la baie de Concarneau, premiers bords en Optimist. PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Nautisme pour tous » est renforcé sur l'année 2021. Des séjours sont proposés dans les centres de classes de mer du Finistère pour ces publics. Pour cela l'assemblée départementale « engage une enveloppe de 200 000 €, qui vient en complément de l'enveloppe votée pour l'opération Nautisme pour tous à l'été 2020 (115 000 €). La Région Bretagne abondera ce dispositif par une aide forfaitaire qui permettra de favoriser les départs et séjours. »

À La Torche, l'impressionnant spectacle des jacinthes



Les champs de jacinthes sont en fleurs. PHOTO : QUEMENER YVES/MARIE

Chaque année, de nombreux visiteurs et curieux affluent à la Torche, à Plomeur pour observer les champs de fleurs. En ce moment, sur une vingtaine d'hectares, les jacinthes ont éclot et offrent un immense specta-

cle de camaïeu pastel, à quelques pas de l'océan. Dans quelques jours, ce sont les tulipes, tout aussi spectaculaires, qui devraient être en fleurs.

Deux cents jeunes manifestent pour le climat à Carhaix

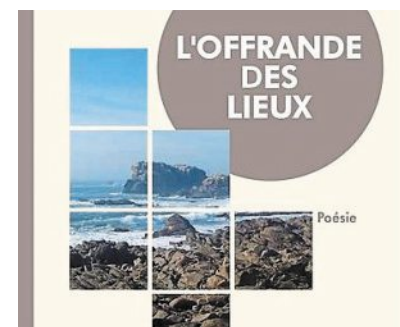


Hier matin, deux cents jeunes ont manifesté pour le climat à l'appel du mouvement Youth for climate (Jeunesse pour le climat), à Carhaix. Ils demandent « des actions concrètes en faveur du climat de l'environnement » mais aussi « pour les étudiants en précarité », comme l'a expliqué au micro Maiwenn Kergoat, 17 ans, lycéenne à Diwan.

Un livre, un jour

Une petite musique intérieure

Difficile d'imaginer que Jean-Pierre Boulic baignait dans une autre vie dans les hautes sphères bancaires. Depuis de nombreuses années, à Trébabu, dans ce beau et sauvage pays d'Iroise, Jean-Pierre Boulic a délaissé les chiffres pour composer une petite musique faite de mots : la poésie. Il a une trentaine de recueils à son compte. Et, à propos de musique, il a aussi écrit motets et livrets de cantates. Ici, l'auteur nous propose des poèmes en prose. Comme toujours Jean-Pierre Boulic utilise les détails d'un lieu, d'un souvenir, comme le peintre ses couleurs. L'auteur donne à voir, à sentir les embruns de la mer si proche, une vieille bâtisse, un polder, un figuier près d'un champ de trèfles. La vie aussi a une odeur. « Ta vie recueillie avait un parfum de lavande. » Avec des mots simples, il poursuit une petite musique, ritournelle de souvenirs anciens, du jadis, pour revenir au temps présent. Un temps assasin parfois quand il fait son travail de sape : « Ta beauté chan-



Jean-Pierre Boulic L'offrande des lieux La Part commune 89 pages, 13 €

celle, s'évanouit sous les grands arbres du parc voisin ou dans ce couloir d'odeurs flétries. » Le poète saisit avec délicatesse l'évanescence des êtres, l'essence des lieux. L'homme de foi donne aussi à toucher du doigt la lumière du beau qui est en chacun de nous. Cette offrande qui nous est faite, ce feu intérieur qui nous étreint mais que rien doit éteindre.

Jean-Marc PINSON.